

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 13 novembre 2014

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BROMÉ-MISSISQUOI

Une séance spéciale s'est tenue à l'Hôtel de Ville, le jeudi 13 novembre 2014 à compter de 17 h 00. Les membres du conseil formant quorum sous la présidence du maire Jacques Ducharme.

Sont présents les conseiller(ère)s suivant(e)s :

MM.	Pierre Tougas	
	Charles Barbeau	Jean Lévesque
Mme	Suzanne Lessard	Louis Roy

Madame Anne Pouleur, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente.

Conformément à l'article 157 du code municipal les membres du conseil municipal ont accepté de participer à la séance spéciale malgré le défaut d'accomplissement des formalités pour la convocation. L'avis de convocation ayant été signifié tel que requis par l'article 153 du code municipal en date du 10 novembre 2014 aux membres du conseil municipal n'étant pas présents à l'ouverture de la séance.

SUJETS:

- .- Renouvellement de l'entente intermunicipale relative à la cueillette des ordures & à la collecte sélective des matières recyclables pour les années 2015-2016-2017
- .- Retrait des écocentres Municipalité de Frelighsburg

RÉS 633-11-14 RENOUELEMENT DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À LA CUEILLETTE DES ORDURES ET À LA COLLECTE SÉLECTIVE DES MATIÈRES RECYCLABLES POUR LES ANNÉES 2015-2016-2017

Il est proposé par le conseiller Louis Roy
Appuyé du conseiller Charles Barbeau
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : La Municipalité de Frelighsburg renouvelle avec la ville de Dunham, l'entente intermunicipale relative à la cueillette des ordures et à la collecte sélective des matières recyclables pour les années 2015-2016-2017;

QUE : Le maire et la directrice générale, secrétaire-trésorière sont autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tout document se référant à ce dossier.

ADOPTÉE

RÉS 634-11-14 RETRAIT DES ÉCOCENTRES MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG

ATTENDU le coût relativement élevé du service des écocentres;

ATTENDU le faible taux d'utilisation des écocentres de la part de la population de Frelighsburg;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 13 novembre 2014

- ATTENDU le mode de financement uniforme sur tout le territoire de la MRC, mode de financement qui ne tient pas compte de l'utilisation réelle de chaque municipalité;
- ATTENDU la popularité croissante de la cueillette annuelle de gros déchets organisée par la Municipalité pour les résidants de Frelighsburg;
- ATTENDU l'annexe 1 « Données comparatives Écocentres/Régie pour Frelighsburg » jointe à la présente;
- EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Charles Barbeau
Appuyé du conseiller Louis Roy
Résolu à l'unanimité des conseillers présents
- QUE : La Municipalité de Frelighsburg avise la MRC de Brome-Missisquoi qu'elle se retire du réseau des écocentres pour l'année financière 2014-2015;
- QUE : La Municipalité de Frelighsburg mette en place un programme de récupération de gros déchets prévoyant plus d'une cueillette par année;
- QUE : L'annexe 1 jointe à la présente fait partie intégrante de la résolution.

ADOPTÉE

RÉS 635-11-14 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE : Lever la séance.

ADOPTÉE

Jacques Ducharme
Maire

Anne Pouleur
Directrice générale
Secrétaire-trésorière